

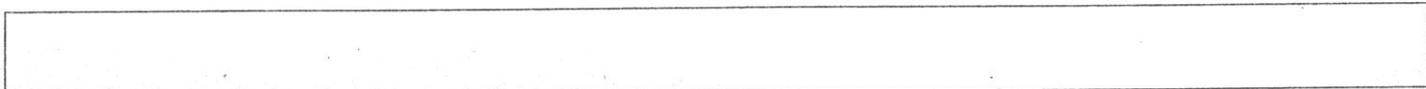
REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE DOGONDOUTCHI

COMMUNE RURALE DE DOGONKIRIA

PV DE LA QUATRIEME(4°) SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE RURALE DE DOGONKIRIA TENUE
LES 07,08,09 et 10 FEVRIER 2022



Février 2022

L'année deux mille vingt-deux et les 07, 08, 09 et 10 février se sont tenues les assises de la 4^e session ordinaire du conseil municipal de la Commune Rurale de Dogonkiria dans la salle de délibération sous la présidence de Monsieur Adamou Assoumane, président dudit conseil.

Etaient présents :

- 1°) Adamou Assoumane, président du conseil
- 2°) Moumouni Yari, 1^{er} adjoint au Maire
- 3°) Gabeye Indoli, 2^e adjoint au Maire
- 4°) Tahirou Illo, conseiller élu
- 5°) Hachimou Baadré, conseiller élu
- 6°) Sambo Indadou, conseiller élu
- 7°) Abass Issa, conseiller élu
- 8°) Maazou Moussa, conseiller élu
- 9°) Ahmadou Agué, conseiller élu
- 10°) Dandi dango, conseiller élu
- 11°) Abdourahamane Adoungué, conseiller élu
- 12°) Boubacar Gado, conseiller élu
- 13°) Améra Salaou, conseiller élu
- 14°) Mme Tarana Batchiri, conseillère élue
- 15°) Mme Zeinabou Alfou, conseillère élue
- 16°) Mme Samiratou Gagara, conseillère élue
- 17°) Mme Chamsia Sani, conseillère élue
- 18°) Melle Sadia Mahamadou, conseillère élue
- 19°) Elh Boubacar Dambadji, représentant du chef de canton de l'Aréwa
- 20°) Mamne Oumarou, représentant du chef de groupement peulh de Dogondoutchi
- 21°) Lawali Nahantchi, Secrétaire Général
- 22°) Mamane Sani Moussa, Receveur Municipal
- 23°) Mme Adama Moussa, Secrétaire Municipale
- 24°) Mahamane Sitou Hamidou, communal du district agricole
- 25°) Ibrahim Dady, communal du service de l'élevage
- 26°) Capitaine Abdoul Wahab Harouna, communal ^{pour service} environnement

) Sani Garba, Inspecteur primaire de Dogonkiria
8°) Dagi Alou, conseiller régional

A l'issue de l'appel, tous les conseillers ont répondu présents. Le quorum atteint, la session va se tenir. Le conseil va débiter ses travaux à partir de 10h 53mn par une Fatiha dite par un des conseillers. Dans son discours d'ouverture, le président a souhaité la chaleureuse bienvenue à tous les participants. IL a aussi adressé ses remerciements à l'endroit des conseillers du fait de leur ponctualité à cette session. Le Maire a également informé le conseil que la commune a traversé une période difficile du fait de prélèvement de la Zakat par les bandits dans la partie Nord-Ouest. Il a enfin annoncé les différents points inscrits à l'ordre du jour auquel il a demandé aux conseillers d'apporter leurs pierres à l'édifice pour qu'on puisse examiner sans parti pris le projet de PIA 2022. Après le discours d'ouverture du président, le cours des travaux s'est poursuivi par la lecture, l'amendement et l'adoption de l'ordre du jour. Il a été adopté à 11h 28mn le Lundi 07 février 2022 et les points ci-dessous ont été retenus :

- I. Examen, amendement et adoption du PV de la 3^e session ordinaire 2021
- II. Informations
- III. Examen, amendement et adoption du plan d'investissement annuel 2022 (PIA)
- IV. Situation finale du lotissement Inwala

I. Examen, amendement et adoption du PV de la 3^e session ordinaire 2021.

Un exemplaire du procès-verbal a été remis à chaque conseiller. Le rapporteur a lu le PV qui a donné lieu aux remarques suivantes :

Page3 : « précéder les communications de l'honorable chef de canton, de l'inspecteur primaire et celle du chef CSI de Dogonkiria à l'ordre du jour. »

Lire « leur a souhaité » au lieu de « leur souhaite »

« En cas de litige de faire une conciliation » au lieu de « en cas de litige de faire un jugement juste »

« De juguler une fois pour toute ces maux » au lieu de « juguler une fois pour tous ces maux »

Page4 : « Prenant en compte toutes les observations » au lieu de « prenant en compte de toutes les observations faites »

« Exécutif communal » au lieu de « exécutif communale »

Page5 : lire « Aménagement du bas- fond » au lieu de « Aménagement du baffon »

« Afin de mettre en place le nouveau bureau » au lieu de « afin de monter le nouveau bureau » « le 1^{er} adjoint au Maire a participé à la 3^e réunion » au lieu de « le 1^{er} adjoint au Maire à la 3^e réunion »

Page7 : « le conseil a décidé » au lieu de « le conseil décide »

Prenant en compte de toutes ces observations, le PV de la 3^e session ordinaire 2021 a été adopté à 12h 46 mn le lundi 07 février 2022.

II. Informations

-Du 27 au 28 décembre, atelier sur la passation de marchés publics organisé par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) à Dosso.

-Du 29 au 30 décembre, atelier sur les principes de passation des marchés publics, rôle et responsabilité des principaux acteurs de la chaîne ;

- le 03-01-200-22, réunion départementale de sécurité cas de Dogonkiria et Soucoucutane.

-Du 06 au 07 janvier, les deux (2) adjoints au Maire ont participé à Dosso à un atelier sur les reformes de l'état civil.

du 19 au 21 janvier, les deux adjoints au Maire ont entrepris une mission d'identification des bénéficiaires du projet « FNSI » dans les villages de Angoualkara Tgara, Balessa1, Balessa Tagara et Toudounjaka ;
-Du 30 au 31 décembre 2021, le Maire, le SG et le receveur municipal ont assisté à Dosso à un atelier de restitution des activités du PASEC. Dans l'ensemble, la plupart des Communes n'ont pas consommé leurs fonds, raison pour laquelle le Coordinateur National demande aux principaux acteurs de déployer tous les efforts possibles afin de dépenser le reliquat de leur dotation d'ici fin Mars car le projet est en sa phase finale.

III. Examen, amendement et adoption du projet du plan d'investissement annuel 2022

Inspiré du plan de développement communal(PDC) le projet du PIA 2022 a été amendé et adopté à 11h 30 mn le mardi 08 février à l'unanimité après les échanges fructueux entre les conseillers. Il faut noter par ailleurs que ce PIA a pris en compte les problèmes prioritaires des populations de la Commune.

IV. Situation du lotissement Inwala

Pour ce point, le président du conseil a pris l'engagement de solutionner définitivement cette question du lotissement dans un laps de temps.

Dans son mot de clôture, le président du conseil a imploré le tout puissant d'accorder la chance à la Commune de Dogonkiria pour que le PIA 2022 soit exécuté de manière effective. Il a enfin souhaité aux participants un bon retour dans leurs foyers respectifs.

LE RAPPORTEUR



LAWALI NAHANTCHI

LE PRESIDENT DU CONSEIL

ADAMOU ASSOUMANE